
Docteur Etienne CHABROL

Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris



L'Auvergne Thermale **à l'Epoque Gallo-Romaine**



IMPRIMERIE
GÉNÉRALE

2, Cours Sablon
: Clermont-Fd :

Éditions de la Revue **L'Auvergne Littéraire, Historique et Artistique**
Huitième Année — Clermont-Fd 1931

Docteur Etienne CHABROL

Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris



L'Auvergne Thermale à l'Epoque Gallo-Romaine



IMPRIMERIE
GÉNÉRALE

2, Cours Sablon
: Clermont-Fd :

L'Auvergne Thermale

à l'Époque Gallo-Romaine

par le

Docteur Etienne CHABROL

Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris

Il est volontiers de tradition d'évoquer dans nos veillées (1) une Auvergne féodale et guerrière, perchée sur ses châteaux-forts et sur ses rochers, qui guette fièvreusement, entre deux rafales de neige, le voyageur qui passe, le brigand ou l'Anglais ; et ce sont de belles pages d'héroïsme montagnard, faisant retentir sur le crâne des combattants les éclats de pierre et les coups de gourdin, ces coups de gourdin dont les gars de nos villages nous transmettaient il y a quelques années encore les échos, le soir de la foire ou la veille des élections.

Je voudrais vous entretenir aujourd'hui d'une Auvergne plus douce, qui ne connaît pas nécessairement les tempêtes de neige et l'écir et où le beau ciel bleu méditerranéen pénètre généreusement, avec la civilisation gréco-latine. A cette Auvergne nous devons beaucoup, car elle a donné à nos Poètes la culture de leur esprit, et il est fort probable que sans cette culture et sans ces poètes l'Auvergne féodale n'eût pas été chantée.

■ ■

Nos stations thermales sont comme les gens de qualité ; elles ont un arbre généalogique, un arbre qui doit leur faire bien des jaloux, car il n'a pas de coupures et porte ses racines très loin, par delà les frontières de l'Histoire. Il faut en chercher les germes dans la forêt celtique, dans les grands bois couronnés de gui où les druides immolaient leurs victimes. Au fond de ces forêts ravinées de torrents,

(1) Conférence du 19 décembre 1930, devant la Société Régionaliste la *Veillée d'Auvergne* (salle de la Société de Géographie).

les cours d'eau mugissaient de cascade en cascade. Nos ancêtres ne s'en approchaient jamais sans effroi ; ils se sentaient environnés d'une multitude de génies invisibles ou présents et tout naturellement ils cherchaient à leurs côtés des divinités tutélaires. La Source s'offrait à eux, la source calme et limpide qui les désaltérait et qui les délassait, et c'est ainsi que, par un contraste fait de crainte et de reconnaissance, le cœur des premiers hommes s'ouvrit au sentiment religieux. Ce sentiment religieux se confondit bien vite avec le sentiment thermal. Pouvait-il en être autrement dans cette Auvergne étrange, où les eaux jaillissaient émanant des vapeurs, dégageant une odeur et une saveur spéciales, laissant même sur le sol une empreinte rougeâtre ?

La vénération de nos ancêtres pour les sources ? (1) Elle ressort des très nombreux silex polis ou taillés que l'on a découverts à Nérès, à Vichy, à Bourbon-l'Archambault, dans les thermes les plus réputés. Elle se traduit par l'abondance des monnaies gauloises dont Le Mont-Dore et Nérès ont fourni de très beaux spécimens. Elle apparaît également dans les fouilles si curieuses que Michel Bertrand (2) dirigea au Mont-Dore en 1823. On reconnut cette année-là que les bases des anciens thermes romains reposaient sur une nappe de terre et de rochers provenant d'un éboulement de la montagne ; les ouvriers creusèrent plus profondément et quelle ne fut pas leur surprise en découvrant une piscine quadrangulaire, faite de madriers de sapins soigneusement équarris et parfaitement conservés, assez vaste pour qu'une quinzaine de personnes aient pu s'y baigner à leur aise. Cette cuve recouverte par un glissement du sol révélait, de toute évidence, l'étape gauloise, antérieure peut-être de plusieurs siècles à l'arrivée des Romains.

Enfin, dernier argument tendant à démontrer que nos stations thermales étaient connues bien avant la conquête de César, c'est l'énumération même de ces dieux gaulois : Evahus, Borvo, protecteurs d'Evaux, de Bourbon-l'Archambault, de Bourbon-Lancy, peut-être même de La Bourboule, qui eurent leurs noms gravés sur la pierre bien avant les dieux d'importation latine.

Après la conquête de la Gaule, les Romains acceptèrent d'autant mieux les traditions des vaincus qu'ils avaient eux-mêmes un culte spécial pour les eaux et pour les fontaines : « On vénère l'origine des grands fleuves, écrit Sénèque (3) ; on dresse des autels devant les sources d'eau chaude ». Et Pline (4) précise cette remarque dans une phrase qui a traversé les siècles : « Les sources augmentent le nombre des divinités et font surgir des villes ». L'assimilation fut d'autant

(1) Voir BONNARD. — *La Gaule Thermale*. Librairie Plon 1908. (*Introduction et page 150*).

(2) Michel BERTRAND. — *Note sur les antiquités découvertes au Mont d'Or*, 1844.

(3) SÉNÈQUE. — *Epist. XLI*. Edition Teubner 1853, t. III, p. 85.

(4) PLINE. — *Histoire naturelle*, livre XXXI, chapitre II.

plus complète qu'il existait une similitude frappante entre les dieux de l'Olympe latin et les principales divinités du polythéisme gaulois : « Ni Jupiter, ni Mercure ne prirent ombrage des milliers de génies qui pullulaient sur la terre des Arvernes ; aucun de ces génies ne disparut ; il s'en créa d'autres qui leur étaient semblables et les maîtres les plus puissants de l'Olympe consentirent à jouer dans un vallon de campagne barbare le rôle obscur de dieux locaux » (1).

Ce fut surtout en introduisant dans la Gaule leur goût immodéré pour les bains que les vainqueurs contribuèrent à l'extension de nos stations thermales. Les bains, à Rome, étaient fort en honneur ; on en prenait à toute heure du jour et de la nuit ; on y restait des journées entières. Comment les Gréco-Latins n'auraient-ils pas mis à profit les remarquables sources chaudes des pays des Arvernes, ces sources qui, par leur émergence naturelle, se prêtaient si bien à la construction d'édifices balnéaires ?

Sur l'emplacement des anciennes habitations gauloises en bois ou en terre que les armées de César avaient incendiées ou rasées, on vit bien vite s'élever de magnifiques constructions, où le marbre et le porphyre le disputaient aux métaux les plus rares. Les Romains initièrent les Gaulois à l'architecture ; ils leur firent connaître le ciment fameux qui porte encore leur nom.

Mais l'amour des bains et la vénération des sources ne furent point les seuls facteurs qui présidèrent au développement des stations hydro-minérales en Auvergne ; il ne faut pas oublier que lors de la conquête de César les Romains avaient déjà une médecine thermique (2), dont les grands prêtres portaient les noms d'Aetius, d'Antyllus et que nombre d'historiens avaient vulgarisée dans leurs descriptions des eaux froides ou chaudes de Baïes, d'Albula, d'Aix ou de Pouzolles. Et ce furent là les origines.



Ces germes de thermalisme devaient éclore dans un cadre incomparable, bien fait pour éveiller l'imagination et la curiosité latines : c'était le cadre de Gergovie dominé par les souvenirs de la résistance héroïque de Vercingétorix et de la victoire de César ; c'était dans l'opulente Limagne que Sidoine Apollinaire (3) devait chanter, cette Limagne qui, par la richesse de ses prairies, de ses vignobles et de ses vergers, était alors la terre de la Gaule où l'on pouvait vivre le plus largement et le plus délicatement à la fois ; c'était au pied de la colline lumineuse (4) où Auguste, par une faveur insigne, avait bâti Clermont, *Augusto Nemetum*, qui malgré les défaites arvernes,

(1) Camille JULLIAN. — *Histoire de la Gaule*, VI page 53.

(2) Voir BONNAT. — *La Gaule Thermale*, page 20.

(3) Sidoine APOLLINAIRE. — *Ep. IV*, 21, 5.

(4) Voir Camille JULLIAN. — *Histoire de la Gaule*, tome VI, page 400.

demeurait la capitale morale de la Gaule et ne se laissait point départir de ce titre au profit de Bordeaux ou de Lyon, les villes des confluent et des plaines ; car Clermont était dominé par le dôme où Mercure avait son temple et, de nulle part, entre les Vosges et les Pyrénées, l'héritier du Teutadès gaulois ne commandait de plus haut que de la cime du Dôme. Les petit-fils des Romains, qui avaient autrefois attaqué Gergovie, venaient l'adorer sur la montagne sainte, tandis que des milliers de fidèles apportaient leurs prières à l'Apollon guérisseur, au Belenus gaulois, le dieu dispensateur de la santé et de la vie, qui répandait ses grâces sur les fontaines d'eau chaude, *les aquis calidis*, disposées en couronne autour de la chaîne des puys.

Reportons-nous, maintenant, quelques vingt siècles en arrière et essayons de vivre l'existence de ces sujets romains venus des coins les plus reculés de l'Empire, qui gravissaient les pentes du Massif central pour apporter leurs prières à Mercure et à Apollon.

On voyageait beaucoup dans la Gaule romaine et les communications étaient rendues faciles par l'admirable réseau routier qui couvrait le pays tout entier (1). La description des routes était minutieusement tracée en des itinéraires écrits, dont le plus célèbre est connu sous le nom d'itinéraire d'Antonin. Elle figurait également sur des cartes, *itineraria picta*, que symbolise la table théodosienne, plus communément appelée la carte de Peutinger (2). (Planche I).

La carte de Peutinger a joué un très grand rôle dans l'histoire et la géographie de la Gaule. Elle avait été établie par des moines dont le nom n'est jamais parvenu à la postérité, mais qui avaient fait là une œuvre vraiment très imposante ; elle ne mesurait pas moins de 7 à 8 mètres en longueur et représentait assez bien les agglomérations principales de la Gaule vers le III^e ou le IV^e siècle de notre ère (3). En 1520, l'une de ses copies se trouvait entre les mains d'un antiquaire d'Augsbourg, Armand dit Peutinger (4) : ce fut l'origine de son nom. Vous y voyez tracées une série de lignes et d'ondulations plus ou moins fantaisistes, qui représentent les cours d'eau, les routes et les montagnes ; les routes sont jalonnées de petits édifices qui, par leur forme et leur toiture, évoquent assez bien l'architecture d'un temple ; ce sont des « signes thermaux » soulignant l'emplacement des stations hydrominérales. Comme vous le voyez, la carte de Peutinger n'a rien à envier aux cartes de M. Michelin ; elle porte elle aussi ses *bibendum*.

Parmi les temples thermaux, certains sont d'une localisation facile :

(1) Emile AMÉ. — *Les anciens chemins et les voies romaines de la Basse-Auvergne. Revue d'Auvergne*, 1895.

(2) Voir BONNAT. — *La Gaule Thermale*, page 54.

(3) Nicolas BERGIER. — *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*. Livre I, chapitre XXIX, page 107, Paris 1622.

(4) DESJARDINS. — *La table de Peutinger, d'après l'original conservé à Vienne*, Paris, 1869 (texte et planches).

aquæ Neri, *aquæ Bormoni* : nul doute qu'il s'agisse là de Nérès ou de Bourbon-Lancy, peut-être de Bourbon-l'Archambault. Mais que faut-il entendre par le signe thermal d'*aquis calidis* qui se trouve dans leur voisinage ? L'emplacement de ces eaux chaudes a suscité bien des controverses, et de même que dix villes réclament la naissance d'Homère, plus de dix stations minérales d'Auvergne prétendent avoir été les *aquis calidis*. C'est qu'en regard de la carte de Peutinger nous disposons d'un autre document, d'allure sibylline, qui nous a été légué par l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire (1). Dans un de ses écrits, Sidoine Apollinaire s'adresse en ces termes à son ami Aper : « Où te trouves-tu, cher ami, n'es-tu pas auprès de nos eaux chaudes ; ces *aquæ calidæ* qui sont si favorables aux maladies du foie et aux phtisiques languissants et curables ; qui jaillissent de cavités rugueuses en roulant des pierres poreuses tout imprégnées de soufre ? N'es-tu pas plutôt au fond de nos montagnes entourées de châteaux-forts ? » Devant ce texte où les eaux chaudes, les châteaux-forts, les montagnes, les eaux sulfureuses, les torrents se trouvent juxtaposés, les commentateurs ont beau jeu pour formuler des hypothèses. Immédiatement Chaudesaigues s'écrie : « Les *aquæ calidæ*, mais c'est mon nom, j'ai des eaux chaudes qui jaillissent à 80° ; nul doute que les Romains se soient baignés dans mes piscines fumantes ; j'ai le torrent de la Truyère et des châteaux-forts, et j'ai aussi l'autorité de M. Walckenaer » (2). « Pardon, — protestent Michel Bertrand (3) et le Dr Nicolas (4) au nom du Mont-Dore, — des eaux chaudes, nous en avons aussi et nous pouvons également faire état de torrents, de montagnes et de burgs démantelés. N'est-ce pas à notre station que Sidoine Apollinaire fait allusion lorsqu'il parle « des phtisiques languissants et curables ? » Des phtisiques, entendons-nous bien ; nous ne soignons pas au Mont-Dore la tuberculose pulmonaire en activité, mais nous traitons ses cicatrices : l'asthme et l'emphysème ». A ce moment, Vichy intervient et vous n'ignorez pas que dans les discussions qui mettent aux prises les archivistes et les archéologues, Vichy possède une certaine expérience, car Vichy n'est pas très éloignée de Glozel : Les *aquis calidis* ? Mais regardez attentivement la carte de Peutinger ; elles sont situées sur la voie romaine (5) qui s'étend de Lyon à Clermont, en traversant Roanne et Varenne-sur-Allier (6). Cette grande artère passait autrefois par Vichy. Avant la construction de nos quais et la plantation de nos

(1) SIDOINE APOLLINAIRE. — *Livre V, lettre XIV*, Edition Teubner, 1895, page 11.

(2) WALCKENAER. — *Géographie ancienne des Gaules*, t. II, p. 239.

(3) MICHEL BERTRAND. — *Recherches sur les eaux du Mont-Dore*, 1823.

(4) NICOLAS. — *La médecine dans les œuvres de Sidoine Apollinaire*, *Revue médicale du Mont-Dore*, 1901.

(5) D'ANVILLE. — *Notice sur l'ancienne Gaule tirée des monuments romains*. Chez Durand, rue du Foin. Paris, 1760.

(6) VOIR GREPPO. — *Etudes archéologiques sur les eaux thermales et minérales de la Gaule à l'époque romaine*. page 10, Bibliothèque nationale, Paris 1846.

nouveaux parcs en bordure de l'Allier, on voyait dans le fleuve à la hauteur du bassin des cygnes et près du gros peuplier suisse qui est encore debout, une rangée de pilotis marquant l'emplacement d'un pont. Ces vestiges du passé ont été définitivement enfouis le jour où l'on a édifié le remblai nécessaire à la surélévation de la ville. La voie romaine a, d'ailleurs, été mise à jour dans l'enceinte de Vichy sur plusieurs points de son trajet ; elle suivait le boulevard National et le boulevard Victoria, reposait sur une forte assise de moellons et de cailloux de rivière et était recouverte d'épaisses dalles en pierre qui s'emboîtaient les unes dans les autres. C'est également à Vichy que l'on a découvert dans le cimetière du Moutiers une borne millénaire portant l'inscription suivante : « La ville de Clermont, dédiée à l'illustre César Marc-Jules-Philippe, se trouve à 21 lieues gauloises de cette station thermale ». Or, 21 lieues gauloises correspondent sensiblement à 48 ou 50 kilomètres : c'est la distance qui sépare Clermont de Vichy.

Voilà donc un ensemble de documents qui permettent de localiser assez exactement, semble-t-il, l'une des plus importantes stations de l'Auvergne thermale à l'époque gallo-romaine.

Disposait-on alors des *spécialisations hydrologiques* que les malades connaissent si bien aujourd'hui ? Sans doute, nous aimons à penser que les gros mangeurs et les dyspeptiques du bas empire allaient soigner leur foie, leur goutte et leur gravelle aux aquis calidis ; nous nous représentons volontiers les Centurions des Césars, minés par le paludisme et les fièvres de leurs campagnes africaines, venant demander au Mont-Dore et à la Bourboule la cure d'altitude et la cure arsenicale qui sont souveraines dans le traitement des anémies. Et qui sait ? Peut-être que la belle Popée, la favorite de Néron, lasse de se plonger chaque matin dans un bain de lait d'ânesse, trouvait un charme à la langueur des eaux nérisiennes ? Pure imagination me direz-vous ? Eh bien, puisque vous préférez les documents scientifiques, je vous apprendrai qu'Antyllus, Aetius, les maîtres éminents de l'époque, distinguaient six catégories d'eaux minérales : les eaux alcalines ou litreuses, les eaux sulfureuses, bitumeuses, alumineuses, vitrioliques et ferrugineuses. C'est parmi les eaux nitreuses que prenaient rang les eaux thermales d'Auvergne. Avaient-elles des indications très précises ? Antyllus et Pline nous enseignent que les eaux alcalines conviennent aux maladies du foie, aux pituites et « au catarrhe humide de l'orifice de l'estomac ». On pourrait en déduire que la spécialisation digestive était parfaitement connue à l'époque gallo-romaine. Il est vrai que les eaux ferrugineuses étaient mentionnées, elles aussi, comme très favorables aux affections gastriques de même qu'aux maladies de la rate. Les eaux thermales avaient bien d'autres indications encore ; elles permettaient de guérir la goutte et la sciatique, les fractures, les luxations, les blessures et nous verrons plus loin que Le Mont-Dore s'était tout particulièrement spécialisé dans la cure des paralytiques.

Mais pourquoi interroger les médecins, lorsque les archéologues disposent de l'autorité et des monuments qui sont les conditions premières de toute vérité ? Voici la statuette bien connue sous le nom du « Buveur de Vichy » : c'est un bronze que l'on a découvert dans un puits et qui appartient à la bonne époque de la sculpture romaine : « Haute de 10 à 12 centimètres, large de 6 à 7, elle représente un baigneur accroupi, vêtu d'une robe et la tête protégée par une coiffure qui descend sur ses épaules et qui devait être un imperméable utilisé pour la douche. Notre baigneur a les deux mains placées sur les genoux ; ses avant-bras sont d'une maigreur extrême. Les mains, au contraire, sont énormes, noueuses, les doigts tuméfiés. La main droite tient un verre. Les jambes sont cachées dans les plis de la robe qui laisse voir un pied nu. L'autre pied, malade, est garni d'une pantoufle. La figure est un chef-d'œuvre d'expression. La tête est celle d'un homme de 50 ans ; le nez, droit, est effilé, mais la physionomie est si parfaite de douleur, les joues sont si pendantes de maigreur après leur embonpoint perdu, le cou est si ridé, le buveur a l'air si misérable qu'il en est risible. » Poncet (1), qui nous donne cette description, ne manque pas de conclure : « Sans aucune contestation, ce petit bronze, unique jusqu'ici, établit mieux que tous les textes possibles la présence des buveurs podagres à Vichy du temps des Romains. L'artiste a coulé dans le métal ce que nos peintres modernes ont confié au crayon et la ressemblance du type est frappante à 1800 ans de distance. » (Planche VIII).

Une autre statuette d'un caractère médical, elle aussi, a été découverte aux aquis calidis. Voici la description que nous en donne son propriétaire, M. Francis Pérot (2) : « Parmi les figures trouvées à Vichy, nous possédons une charmante statuette représentant un homme barbu, la tête nue. Il repose sur un piédouche sphéroïdal. Il est vêtu d'un sayum court et plissé par devant, serré à la taille par une double corde et descendant jusqu'au genou. Il porte la braye ; le bras gauche est coudé et fixé en écharpe par le vêtement qui croise en biais sur la poitrine, ne laissant voir que l'extrémité des doigts, tandis que le bras droit est nu, replié et portant la main sur le sein. Ce bras immobilisé, tenu en écharpe suggère l'hypothèse d'une fracture ou d'une affection goutteuse à caractère chronique. » (Planche VIII).

Tandis que Vichy retient à son actif le buveur podagre et le blessé au bras en écharpe, l'établissement du Mont-Dore dispose, comme motif décoratif, d'un buste en lave grise du pays qui doit ses titres historiques au très regretté professeur Landouzy (3). Dans un voyage d'études médicales qu'il fit au Mont-Dore en 1904, accompagné du Dr Caron de la Carrière, Landouzy exerça brillamment sa verve

(1) PONCET. — *Annales de médecine thermale*, 5 octobre 1889.

(2) FRANCIS PÉROT. — *Centre médical*, 1897-98, page 178.

(3) Voir BONNAT. — *Gaule Thermale*, page 295.

sur ce personnage en toge que l'on désigne au Mont-Dore sous le nom de vieux romain : « Avec ses épaules soulevées, son sternum bombé, sa poitrine voussurée, ses yeux saillants, est-ce que ce personnage ne représente pas l'habitus de l'asthmatique emphysémateux au cou court par remontement du thorax ? N'est-ce pas cette impression que donne la vieille statue de pierre basaltique décorant aujourd'hui la grande salle de l'établissement moderne, comme elle ornait, voilà bien des siècles, les luxueux thermes gallo-romains ? S'il est permis de discuter, au point de vue archéologique, sur la signification de l'arme sphérique placée en sa dextre, la statue du Mont-Dore est la seule à laquelle le sculpteur chargé de la décoration des Thermes a donné les traits caractéristiques du bronchitique emphysémateux. »

Le « vieux romain » de Landouzy conduirait ainsi la cohorte des « phtisiques languissants et curables » dont nous parle Sidoine Apollinaire. (Planche XIII).



Munis de ces indications précieuses, nos ancêtres n'éprouvaient certainement aucune difficulté pour choisir une station hydrominérale. Plaçons-nous maintenant avec eux dans le cadre de leur époque, en les suivant dans cette rue étroite, pavée de larges dalles polygonales, qui semblent défier la destruction des siècles. La voie romaine s'élargit ; nous voici maintenant dans une magnifique avenue pavée de marbre et bordée de trottoirs ; de superbes portiques l'entourent. Qu'apercevons-nous à l'horizon ? Une montagne conique couronnée de fumée. — Ne serait-ce point le Puy de Dôme avec sa calotte de nuages qui sert complaisamment de baromètre aux habitants de Royat ? — Je n'entretiendrai pas plus longtemps la fiction... ; nous ne sommes point dans les environs de Clermont ; les rues que nous venons de parcourir appartiennent à Pompéi et cette montagne est le Vésuve, mais s'il est vrai que tous les chemins mènent à Rome, pourquoi les rues de Rome et de Pompéi ne nous conduiraient-elles pas en Auvergne ? En les suivant, nous pourrions, du moins, admirer des thermes dont la conservation est remarquable et qui se prêtent à une reconstitution parfaite des mœurs balnéaires de l'époque (1). (Planche II).

Voici les portiques des thermes de Stabies ; leur toiture très légère est faite de ces tuiles creuses dont on a trouvé de si nombreux vestiges dans les fouilles de Royat. C'est là que les Romains, de toutes conditions, affluent quotidiennement pour une somme modique : « Fier comme un roi, écrit Horace, tu te rendras aux bains pour un cadran ». Le cadran, c'est un centime de notre époque. Le baigneur pénètre muni de strigiles, d'huile et de parfums, qui sont renfermés dans des cornes de bœuf ou de rhinocéros. Il dispose de linges souples

(1) RONDELET. — *Les pratiques balnéaires à travers les âges*, in *médecine internationale*, numéros 2 et 3 1905.

et d'un manteau de laine (1). La première pièce qu'il rencontre est l'*apoditerium* : c'est un vestibule doublé d'un vestiaire qui porte dans ses murs un certain nombre de niches où les vêtements et les strigiles sont placés en dépôt ; des esclaves en assurent la surveillance, car les voleurs ne sont point rares dans ces établissements balnéaires. Une pièce richement décorée succède à ce vestibule : c'est le *tepidarium*, chambre de transition dont la chaleur très douce est entretenue au moyen de réchauds. (Planche III).

Vient ensuite le *laconicus* ; il apparaît ici avec les caractères classiques qu'exigeait Vitruve (2), le grand architecte de l'époque : c'est une pièce voûtée en forme d'abside pour recevoir en son centre toute la force de la vapeur chaude. Sa base est circulaire ; son sommet présente une ouverture offrant les dimensions d'un bouclier. Au moyen d'un jeu de chaînes, il est aisé d'ouvrir ou de fermer cet orifice qui sert à la ventilation. Le *laconicus* est une sorte d'étuve sèche, dont la température très élevée est entretenue au moyen de réchauds et d'une sorte de calorifère disposé en sous-sol, les hypocaustes. Lorsque la chaleur du *laconicus* incommode le baigneur, celui-ci peut se rafraîchir dans une vasque qui porte le nom de *labrum*...

En sortant de cette pièce, on pénètre dans une chambre humide, le *caldarium* ou *sudatorium*. Nous en avons une image par ce tableau provenant du Mont-Dore où l'auteur a voulu improviser une reconstitution de l'antique. Les brumes du *sudatorium* se confondent ici avec les vapeurs de la salle d'inhalation et par leurs costumes les personnages évoquent le type maure ou oriental plus peut-être que le type gallo-romain. (Planche IV).

Le séjour dans le *caldarium* a pour but de provoquer une sudation très abondante. On y parvient aisément grâce aux hypocaustes sous-jacents. Ces chambres chauffantes, d'une hauteur de 40 à 60 cm., reposent sur des briques et des colonnes creuses en terre cuite, dont on élève la température jusqu'à 200° ; elles sont le point de départ de multiples tuyaux qui sillonnent les murs ; les uns sont destinés au chauffage, les autres sont réservés à l'aération, car il est indispensable de renouveler fréquemment l'atmosphère viciée du *laconicus* et du *sudatorium*. A cet égard, les thermes romains étaient merveilleusement dotés ; ils pourraient servir de modèle à nos salles de spectacles modernes, où la ventilation est trop souvent sacrifiée aux nécessités du chauffage.

En sortant du *sudatorium*, le Gallo-Romain revient dans le *tepidarium*, la chambre tiède de transition ; c'est une sage précaution avant de se plonger dans les piscines d'eau froide dénommées *alveus* qui occupent le *frigidarium* et qui sont rafraîchies avec de la glace durant les mois d'été.

(1) MÉNARD. — *La vie privée des anciens*, t. IV, Paris, Morel et Cie, 1883.

(2) VITRUVÉ. — *De l'architecture*, livre V, chapitre XI.

Telles sont les étapes successives de la balnéation romaine. Lorsqu'elles ont été franchies, il ne reste plus qu'à se soumettre à l'opération délicate de la *strigilation*. Le strigile est une sorte de râcloir en bois, en corne ou en métal que le tractador promène énergiquement sur la surface du corps pour étancher la sueur et déterger la desquamation de la peau. Voici un strigile quelque peu rugueux qui a été découvert à Vichy : c'est une sorte de râcloir en fer, dont le contact était adouci par l'usage des onguents parfumés. (Planche IV).

A ce moment les masseurs interviennent pour assouplir les membres, tandis que les épilleurs procèdent à leur besogne. Séché, bichonné avec du duvet de cygne, le Gallo-Romain est finalement recouvert d'une étoffe de laine ; il se drape dans son manteau rouge-écarlate, prêt à rentrer chez lui. Ses esclaves le ramènent en litière.

Dans ce rapide aperçu des mœurs balnéaires de l'époque, il convient de ne pas oublier que les thermes avaient pour annexe un véritable établissement de *physiothérapie* : dans des salles spéciales, on pouvait se préparer à la balnéation par la lutte, la boxe, le pugilat, comme en témoigne l'attitude de cet athlète en bronze découvert à Nérès. (Planche XX).

Toutes ces installations avaient une opulence qui ne manqua pas d'éveiller, à différentes reprises, la critique sévère des philosophes et des censeurs.

« Qui ne se croirait un mendiant, s'écrie Senèque (1), s'il ne se baignait dans une salle dont les murs n'étincelleraient pas du feu des pierreries, si le marbre d'Égypte n'y était incrusté de marbre de Numidie et encadré de mosaïque, si les plafonds n'étaient lambrissés de cristal, si les piscines n'étaient taillées dans le marbre de Paros ? Et je ne parle encore que des bains du vulgaire. Que serait-ce si nous en venions à ceux des affranchis ! Que de statues, que de colonnes qui ne soutiennent rien et qui ne sont qu'un pur ornement. Quelles masses d'eau qui tombent avec fracas ! Nous sommes arrivés à un tel raffinement de délicatesse que nos pieds ne peuvent plus toucher que des pierres précieuses. »

— « Mais, m'objecterez-vous, la description de Senèque vise les thermes opulents de la Rome antique ; elle ne peut, malheureusement, s'appliquer aux modestes établissements balnéaires de l'Auvergne thermale. » En sommes-nous bien sûrs ?

Voici un texte dont la sincérité ne peut être mise en doute, puisqu'il a pour signataire l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire (2). Cet auteur va nous décrire, lui-même, son propre établissement de bains. Vous n'ignorez pas qu'il possédait en Auvergne une villa

(1) SÉNÈQUE. — *Epistol.* 86.

(2) SIDOINE APOLLINAIRE. — *Livre II. Epist. II.* Traduction Grégoire et Colombet, Lyon 1836.

luxueuse, *avitacum*, dont les chroniqueurs ont discuté l'emplacement. Était-elle sur les bords du lac Chambon ou dans le cadre charmant du lac d'Aydat ? Toujours est-il que Sidoine Apollinaire écrit à l'un de ses amis : « Du côté du Sud-Ouest est un bain appuyé contre le pied d'un rocher couvert de bois ; lorsque l'on abat les arbres qui l'ombragent, ils roulent d'eux-mêmes jusqu'à la bouche de la fournaise où l'on fait chauffer l'eau. Cette pièce est de même grandeur que la salle des parfums qui l'avoisine, si toutefois l'on excepte le demi-cercle d'une cuve assez grande, dans laquelle l'eau bouillante vient se rendre par des tuyaux de plomb qui traversent les murs. Dans l'appartement des bains le jour est parfait, et cette brillante clarté augmente encore la pudeur de ceux qui s'y baignent. Près de là se trouve la pièce où l'on se rafraîchit ; elle est vaste et pourrait bien aisément le disputer aux bains publics...

« A l'extérieur et à l'Orient du château, se rattache une piscine ou, si tu aimes mieux l'expression grecque, un baptistère, qui contient environ 20.000 muids. C'est là qu'au sortir des bains chauds l'on se rend par des passages ouverts dans le mur, en forme de voûte. Au milieu de ce réservoir s'élèvent non pas des pilastres, mais des colonnes que les plus habiles architectes appellent la pourpre des édifices. Six tuyaux dirigés extérieurement autour de la piscine amènent des torrents d'eau du sommet de la montagne ; ils sont terminés chacun par une tête de lion si bien exécutée que les personnes qui entrent sans être prévenues croient effectivement voir des dents prêtes à les dévorer, des yeux étincelants de fureur et une crinière qui se hérissé... »

Et ce n'était pas sur les rives de la Méditerranée, mais sur les bords du lac d'Aydat qu'était construite la villa de Sidoine Apollinaire.



Mieux encore que les documents écrits, les données archéologiques vont nous permettre de reconstituer par l'image les thermes d'Auvergne dans les trois premiers siècles de notre ère.

Néris.

Entre toutes les stations d'Auvergne qui fleurirent à l'époque gallo-romaine, *Néris* occupe, sans conteste, une place de premier plan. Par sa vie thermale, elle mérite bien le titre de capitale des Gaules que lui ont donné ses historiographes et ses poètes (1).

« Au temps gallo-romain, *Néris* était une véritable ville ayant ses aqueducs, ses temples, ses palais, ses établissements militaires. Cette ville antique a eu la bonne fortune d'être tout particulièrement étudiée. Si ses monuments ont disparu à peu près complètement, les relevés exacts qui en ont été faits permettent de se rendre compte

(1) MOREAU DE NÉRIS. — *Néris, capitale des Gaules. Les eaux de beauté* 1902.

de ce que fut, au temps de sa splendeur, une importante station thermale gallo-romaine ». Reportons-nous, en effet, aux relations aujourd'hui classiques de Forichon (1), de Tudot (2), de Boirot-Desserviers (3), d'Esmonnot (4), de Lenoir (5). Elles nous apprennent d'abord que le captage des sources fut effectué par les Romains avec un tel soin que de nos jours on a pu les utiliser sans modifier leurs lignes. Le captage de la source principale répond à l'emplacement actuel du petit établissement. Il fut reconnu en 1832 sous une couche de béton dans laquelle figuraient cinq puits circulaires, l'un placé au centre et les autres aux quatre points cardinaux. Deux fosses rectangulaires recueillaient les eaux de ces différents puits. Dans l'intervalle des sept orifices, un ciment poli, d'une belle couleur brique, formait une nappe homogène.

Les vestiges de l'ancien édifice thermal furent découverts en 1819, lors des travaux que nécessita l'assise de l'établissement actuel. Le Dr Boirot-Desserviers nous en a laissé une description très complète. Le premier édifice thermal de Nérès ne mesurait pas moins de 100 à 150 mètres en profondeur ; il comprenait plusieurs piscines entourées de gradins et pavées de plaques de marbre blanc. Leur système de chauffage se composait d'une série de tuyaux carrés en terre cuite. L'eau des sources y était amenée par un grand aqueduc souterrain de 0 m. 80 de largeur. L'une des façades latérales était ornée d'une colonnade dont quelques magnifiques chapiteaux composites, appartenant à la plus brillante époque de l'art, ont été retrouvés en parfait état de conservation dans le fossé formé par l'aqueduc de ceinture.

On peut les admirer, aujourd'hui, sous le péristyle de l'établissement actuel. L'ensemble devait être d'une rare magnificence si l'on en juge par la quantité de marbres précieux qui ont été recueillis au cours de ces travaux par le Dr Boirot-Desserviers. (Planche V).

Ce n'était point le seul établissement thermal dont disposaient les nymphes Nérésiennes ; il en était un autre, 500 mètres plus loin, à la hauteur des arènes, dans une prairie située derrière l'ancien théâtre, à la base d'une légère éminence qui porte les ruines d'un camp ancien. Cette prairie, désignée sous le nom expressif de « pré des chaudes », s'est montrée particulièrement riche en documents archéologiques. Elle renferme trois piscines découvertes en 1840 : l'une est circulaire, les deux autres ont la forme d'un rectangle ; leurs bords sont encore recouverts de débris de marbre blanc ou nuancé, qui réalisaient par leur encadrement des dessins géométriques d'une réelle beauté. On trouve à leurs côtés des futs de colonne et des débris de chapiteaux. (Planche VI).

(1) FORICHON. — *Monuments de l'antique Nérès*, 1859.

(2) TUDOT. — *Etude sur la ville antique de Nérès*, 1861.

(3) BOIROT-DESSERTIERS. — *Recherches historiques sur les eaux thermales et minérales de Nérès*, 1822.

(4) ESMONNOT. — *Nérès, vicus neriomagus*.

(5) LENOIR. — *Nérès ; son histoire, ses monuments*. *L'Ami des monuments et des arts*, t. I, II et III.

Ajoutons que le Nérès gallo-romain disposait de merveilleux aqueducs d'eau potable (1) que la Municipalité actuelle a mis largement à profit pour l'irrigation moderne de la ville. Ces aqueducs cheminaient sur les flancs des vallées en décrivant des sinuosités, car les Romains ne connaissaient point le principe du siphon ; ils recueillaient ainsi les moindres sources au passage. La longueur totale de leurs canalisations n'était pas inférieure à 70 kilomètres. (Planche V).

Les vestiges archéologiques de Nérès sont, dans leur ensemble, d'une très grande richesse. Le Dr Boirot-Desserviers nous donne un aperçu de leur beauté en relatant les espèces de marbres suivantes : marbres blancs statuaire imitant ceux de Paros et de Carare ; marbre fin et rougeâtre ; marbre cristallin rubanné ; marbre blanc veiné lilas ; marbre serpentiné antique, rubo antique, vert antique, bleu veiné, porphyre rouge antique, noir rubanné... et le même auteur ne manque pas de faire la remarque judicieuse qu'en 1822, il eût été relativement facile d'utiliser tous ces vestiges du passé pour édifier le Nérès moderne.

« Je proposai, écrit-il, de faire un déblai général et une étude anatomique de la totalité du plateau afin d'être à même de juger de la plus ou moins grande perfection des thermes romains et de leur distribution, de changer l'axe du nouvel établissement thermal, de conserver la nombreuse série des piscines, de restaurer les *laconicus* qui se trouvaient à leur suite, édifices uniques en ce genre aujourd'hui, de pratiquer des cabinets de bains comme on se propose de le faire sur les façades latérales. L'élévation actuelle des sources et leur abondance permettaient facilement cette curieuse combinaison. On aurait eu le sublime avantage de réunir l'antique au moderne et d'exposer au grand jour la grandeur et la profondeur du goût de leurs auteurs respectifs. Les sommes qu'on aurait pu consacrer à cette rectification n'auraient pas été aussi considérables que celles qu'on destine au monument français. En fait d'établissements publics chez une nation grande, généreuse, jalouse de la gloire des arts, profonde admiratrice de celle des autres peuples, toute économie qui tend à saccager pour la troisième fois des monuments antiques et à les ensevelir pour jamais, ne peut qu'obtenir les reproches et les regrets de la postérité. »

Ces lignes datent de 1822 ; elles ne visent aucun de nos contemporains, mais elles nous engagent à méditer devant les vestiges malheureusement trop épars de nos stations gallo-romaines. On conçoit que les amoureux de Nérès aient donné libre cours à leur imagination pour reconstituer leur ville dans toute sa splendeur. Ils ont dessiné ses temples, ses palais, son camp romain, et à l'horizon ses arènes. Ils vont même jusqu'à nous représenter César en personne conduisant un char attelé de 16 chevaux dans l'avenue des Arvernes. C'est une fort belle vision du passé, mais vous lui préférerez, sans doute,

(1) Dr PEYROT. — *Nérès ancien et moderne, thermo-minéral et médical*, 1898.

la gracieuse restauration de « Bath » que nos amis Anglais nous font admirer, en nous montrant une magnifique piscine entourée de portiques dans le style de l'époque, des débris de colonnes et de chapiteaux et aussi, se profilant dans le lointain, de fort curieux témoins de l'architecture du moyen-âge. (Planche VII).

Vichy.

Non loin des aquæ neri, *Vichy*, les *aquis calidis* de la table de Peutinger, avait alors le caractère d'une ville thermale et industrielle à la fois. On s'y adonnait à la céramique et à la fabrication des poteries, suivant l'exemple de Lezoux, Saint-Rémy, Toulon-sur-Allier, les autres centres de la région.

Le Vichy gallo-romain s'étendait sur une large surface, que l'on peut ainsi délimiter de nos jours : il était compris entre l'Allier, la ligne de chemin de fer et, latéralement, deux parallèles dont l'une suit le Sichon et l'autre traverse le Parc des Célestins, laissant en dehors de la cité thermale le Vichy du moyen-âge. Sur ce vaste territoire les recherches ont été fécondes : pierres funéraires, médailles, poteries, lampes, statuettes, etc... Nous n'avons point l'intention de reprendre ici en détail l'étude du Vichy antique qui est excellemment tracée dans l'important travail de Mallat et Cornillon (1). Rappelons seulement que les *aquis calidis* étaient représentés par deux puits, la source Lucas et le puits carré, actuellement connu sous le nom de source Chomel. Voici ce qu'écrivait Jean Banc à leur sujet en 1618 : « La source est la moins mignardée d'art et d'adjacement que j'aye veu en France ; mais c'est merveilles qu'elle peut fournir elle seule autant d'eau que pourraient plusieurs autres de celles des Bourbons. » (2). C'est dans le voisinage du puits carré que l'on a fait les découvertes les plus importantes. Non loin de là, en effet, se trouvait le temple consacré à Jupiter Sabatius dont les débris ont été mis à nu en 1837. Il n'en reste malheureusement que de très rares vestiges, les corniches, les frises, les chapiteaux, les pilastres ayant été pour la plupart mutilés.

Le Vichy antique doit à son passé industriel de recéler dans ses flancs un nombre incalculable de Vénus (3). La divinité née de l'écume

(1) MALLAT et CORNILLON. — *Histoire des eaux minérales de Vichy*. Paris, Steinhil, 1906.

(2) Jean BANC. — *Les admirables vertus des eaux naturelles de France*, (1605 et 1618).

(3) BEAULIEU. — *Antiquités des eaux minérales de Vichy*, 1846. 2^e édition, Paris. Consulter également sur Vichy :

J.-G.-H. GREPPO. — *Etudes archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine*. Paris, 1846.

CHAUVET. — *Notice générale des antiquités de Vichy-les-Bains*. Cusset, 1851.

Edmond TUDOT. — *Les figurines en argile. Œuvre première de l'art gaulois*. Paris, 1860.

des eaux se trouve ici sous ses deux formes habituelles : la Vénus pudique et la Vénus anadyomène. Tout dernièrement, les grands quotidiens nous annonçaient qu'en creusant les fouilles du nouvel établissement de la rue Callou, les ouvriers avaient découvert aux côtés d'une Vénus un personnage romain assis dans un fauteuil. Était-ce un magistrat ou bien un sénateur ? J'aurais voulu le faire photographier pour que vous le soumettiez à une commission d'enquête, mais la justice populaire avait déjà fait son œuvre : les ouvriers de l'établissement lui avaient tranché la tête.

Contentons-nous d'admirer ce gracieux Apollon (1) dont le sourire nous invite à déposer une offrande dans le tronc qui lui sert de piédestal. (Planche IX).

Royat.

Aux portes de Clermont, *Augusto Nemetum*, les Romains avaient édifié l'un des plus vastes et des plus somptueux établissements qui furent jamais élevés dans les Gaules. Royat bénéficia, sans aucun doute, de son voisinage avec la cité florissante qu'Auguste avait comblée de ses bienfaits. En 1640, on pouvait encore admirer ses richesses, si l'on en croit cette relation très expressive de Jean Banc : « Après les bains de Bourbon-Lancy, je ne trouve point de marque si entière de la vieille architecture des anciens que celle de Saint-Marc près Chamalières. » On conçoit mal que dans le cours des trois siècles suivants, ces trésors se soient presque complètement éclipsés. Il a fallu la construction de la ligne de chemin de fer de Clermont à Tulle pour faire découvrir dans les fouilles d'un viaduc la quasi totalité des documents gallo-romains dont Royat se glorifie à notre époque. Nous devons au D^r Fredet (2) et au D^r Petit (3) l'historique des recherches qui furent alors poursuivies. A partir de 1822, on avait mis à jour la source César, la source Eugénie et la source Saint-Marc ;

LOUIS NADEAU. — *Vichy Historique*. Vichy, 1869.

A. BERTRAND. — *Les découvertes romaines et gallo-romaines de l'Allier*. In *Revue Bourbonnaise*, 1884-1886.

ROSSIGNOL et BERTRAND. — *Etudes sur quelques découvertes antiques de Vichy et principalement sur les bractéoles votives en argent*. Moulins, 1889.

MALLAT. — *Vichy à travers les siècles*. Imprimerie Bougarel. Vichy, 1899.

D^r MORLET. — *Une Trinité gallo-romaine de la Fécondation trouvée à Vichy*, *Presse médicale*, n^o 56, 15 juillet 1925,

Vichy antique, *La Revue du Médecin*, janvier 1930.

(1) PÉROT. — *Apollon, dieu tutélaire de Vichy*. *Le Centre médical et pharmaceutique*, 1^{er} septembre, 1897. C. R. des travaux de la Société médicale de Gannat, 1898.

(2) D^r FREDET. — *Note sur les thermes romains de Royat*, 1883.

(3) D^r PETIT. — *Recherches sur la découverte à Royat des substructions d'un établissement thermal gallo-romain*. Imprimerie Thibaud, Clermont-Ferrand, 1884.

en 1878, la fondation des piliers du viaduc fit apparaître, en quantité considérable, des fragments de marbre et des débris de tuiles. En 1882, l'aménagement des jardins qui dominant la source Saint-Victor montra les ruines grandioses d'un vaste établissement dont le déblai fut aussitôt entrepris, mais qui, hélas ! ne fut pas toujours très heureusement conduit. Les thermes comprenaient trois piscines ayant une longueur de 10 mètres et une largeur de 7 mètres ; à leurs côtés, on pouvait entrevoir le *laconicus*, le *sudatorium*, la salle des parfums. « Ces thermes, écrit le Dr Petit, embrassaient, dans leur ensemble, une grande étendue du parc de l'établissement actuel. » Il n'en reste aujourd'hui qu'une surface bien minime. Vous pouvez en juger par la figure de notre planche X qui est une photographie de 1883. Vous cherchiez vainement, à l'heure actuelle, l'emplacement des salles annexées aux piscines ; vous ne retrouverez guère que les retouches modernes dont la figure n° 2 vous donne un douloureux aperçu. Il faut savoir se contenter d'observer cà et là quelques tuyaux enrobés de ciment rougeâtre, et d'admirer comme une curiosité l'entrée d'une source gallo-romaine qui a été sérieusement replâtrée en des temps récents. Au Musée de Clermont, vous trouverez des masques gallo-romains de la bonne époque, et aussi le pied d'une statue (1) que l'on a découvert en faisant les fouilles de l'hôtel Servan. Les dimensions de ce fragment de bronze ne sont pas inférieures à 38 ou 40 cm. en longueur. ce qui laisserait supposer que la statue avait une hauteur voisine de 3 mètres. (Planches X et XI).

Le Mont-Dore.

Nous voici maintenant au *Mont-Dore*, station thermale connue des Gaulois, comme nous le laissent entrevoir les piscines en mardiers de sapin que l'on exhuma en 1823 sous une masse rocheuse. Jean Banc (2) s'étonne de trouver la trace des conquérants de la Gaule « en si rude, déplaisant et facheux país... C'est merveille de la curiosité de l'antiquité romaine que la recherche des sources chaudes naturelles pour se baigner... Les pierres tout entières de leur panthéon sont éparses cà et là ; le vieil lavoir de leurs anciens bains y paroist encore ; les médailles de leur antiquité s'y rencontrent en plusieurs lieux. » C'est au médecin-inspecteur Michel Bertrand (3) que revient le mérite d'avoir mis à jour la plus grande partie de l'établissement romain du Mont-Dore. Auparavant, on ne connaissait guère que la source César avec son frontispice de forme antique et sa vasque circulaire. Les puits de captage romains, au nombre de cinq, ont été facilement identifiés grâce à leur couleur rougeâtre. Ils permettaient

(1) Héron DE VILLEFOSSE. — *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1879, p. 287.

(2) Jean BANC. — *Loco citato*, 1618.

(3) Michel BERTRAND. — *Mémoires sur l'établissement et les antiquités découvertes au Mont-Dore*, 1819 et 1844, Clermont-Ferrand.

d'alimenter trois grandes piscines tapissées de mosaïque verte qui occupaient toute la surface de l'établissement actuel (1). Les thermes débordaient alors largement sur la place ; leurs portiques latéraux les reliaient à un Panthéon qui s'étendait jusqu'à la limite du parc (2). Nous reviendrons ultérieurement sur ce temple qui donnait à la cure du Mont-Dore un caractère essentiellement religieux. Ce sont les colonnes du Panthéon romain qui occupent l'établissement thermal moderne ; elles sont en harmonie avec son architecture massive et ses fenêtres en plein cintre et elles se prêtent, nous le verrons, à d'intéressantes digressions archéologiques concernant les origines du style roman. A leurs côtés, vous pourrez contempler le buste du vieux romain, évocateur de l'asthme et de l'emphysème, et aussi une certaine louve en pierre qui a donné lieu à bien des controverses : s'agit-il d'une louve ? Certains archéologues ont prétendu que c'était une lionne, creusée d'une canalisation pour l'émergence des eaux. Cette lionne-louve jouait en définitive le rôle de griffon. Il y a quelque trente ans, tous les vestiges gallo-romains du Mont-Dore se trouvaient réunis dans le parc, devant la toile de fond des noirs sapins de la montagne. (Planches XII et XIII).

La Bourboule.

La Bourboule, voisine du Mont-Dore, semble avoir été ignorée des Romains, encore que l'on ait découvert une piscine en tronc d'arbres (3) le jour où l'on creusa les fondations de l'établissement thermal actuel. Cette station a-t-elle participé à la vie religieuse du Panthéon mont-dorien ? On ne peut répondre à cette question par des documents.

Saint-Nectaire.

Saint-Nectaire-le-Bas possède un établissement qui porte le nom de « Bains romains » ; on y voit les eaux jaillir dans une vasque dont la valeur archéologique est très discutable. C'est à Saint-Nectaire-le-haut, au mont Cornadore, que l'on a fait les découvertes les plus

(1) Agis LEDRU. — *Mémoire de l'Académie des Sciences de Clermont-Ferrand*, nouvelle série, t X, 1868, page 329.

(2) LEDRU. — *Plans et dessins dans collection particulière*, 1822.

Consulter également sur le Mont-Dore thermal :

D^r NICOLAS. — *Une thèse sur les eaux du Mont-Dore, au XVIII^e siècle*, (cette thèse se trouve à Montpellier). Laviolle du Marmorel, en 1768.

D^r NICOLAS. — *La médecine dans les œuvres de Sidoine Apollinaire*, 1906.

TARDIEU. — *Le Mont-Dore préhistorique*, 1911.

TARDIEU. — *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*. Moulins, 1877.

(3) D^r CLÉRAULT. — *La Bourboule, ses eaux minérales*, 1877.

intéressantes (1). On y a décelé une douzaine d'auges en béton rougeâtre qui ont été décrites comme des baignoires gallo-romaines, encore que certains esprits contrariants les aient rattachées à un établissement de teinturerie. Plus tard, lorsqu'on creusa la route qui monte à flanc de côteau jusqu'à l'église romane, on mit en évidence les débris d'une piscine que l'entrepreneur des travaux ne sut pas respecter. En définitive, si nous avons de sérieuses raisons de penser que Saint-Nectaire était fréquentée par les Gallo-Romains, nous ne pouvons faire état sur son territoire de vestiges comparables à ceux de Royat et du Mont-Dore.

Stations délaissées.

Parmi les stations de l'époque, il faut énumérer encore *Sainte-Marguerite*, voisine de Vic-le-Comte, sur les bords de l'Allier ; *Pont-les-Eaux* (2), non loin de Volvic ; *Beauregard-Vendon* (3), dans le voisinage de Riom ; *Châteauneuf-les-Bains* (4), sur la Sioule. Dans toutes ces localités, on a découvert des pièces de monnaie et des débris de piscines romaines.

Evaux.

Nous pourrions élargir le cadre de cette conférence en y faisant rentrer *Evaux-les-Bains*, sur les confins de la Creuse et du département du Puy-de-Dôme. Cette station, d'origine gauloise (5), placée sous la protection du dieu gaulois Evahus, mériterait mieux qu'une simple mention, en raison de la richesse exceptionnelle de son établissement thermal (6). Le Musée de Guéret en conserve de très précieux vestiges. Je me bornerai à rappeler qu'au cours des fouilles exécutées de 1831 à 1847 pour asseoir l'établissement thermal d'Evau, on s'est rendu compte des procédés de captage (7) qu'employaient les Romains pour recueillir leurs eaux thermales. Dans le fond rocheux du ravin où suintait la source primitive, leurs ouvriers avaient mis à nu un espace de 60 mètres de côté. Sur ce territoire nivelé au moyen d'un béton, ils avaient capté cinq points d'émergence qui correspon-

(1) D^r NIVET. — *Les eaux minérales du Puy-de-Dôme. Annales scientifiques littéraires et industrielles de l'Auvergne*, t. XVIII, 1845.

(2) BOUILLET. — *Description archéologique des monuments celtiques et romains du département du Puy-de-Dôme. Mémoires de l'Académie de Clermont*, 1874, pages 64 et 65.

(3) MATHIEU. — *Des colonies et des voies romaines en Auvergne*, page 253-254.

(4) SALNEUVE. — *Essai sur les eaux minérales de Châteauneuf*, 1834.

(5) DE CESSAC. — *Note sur le nom de la ville d'Evau. Revue celtique*, t. VI, p. 260.

(6) BARAILON. — *Recherches sur les peuples cambiovicenses*, 1806.

(7) Humbert MOLLIÈRE. — *Mémoire sur le mode de captage et l'aménagement des sources thermales de la Gaule romaine*, 1893.

daient à cinq puits maçonnés, descendant de la surface du béton jusqu'à la roche(1). Ces puits étaient reliés les uns aux autres et rattachés aux piscines par tout un ensemble d'aqueducs et de caniveaux (2).

Coren-les-Eaux.

Dans le Cantal, quatre stations peuvent revendiquer une origine gallo-romaine : c'est d'abord *Coren-les-Eaux* (3), petit village du canton Nord de Saint-Flour. En juillet 1886, on y a découvert, au fond d'un ruisseau, une cuve carrée de 1 m.50 de côté, formée de 4 pieux de chêne que reliaient entre eux des madriers de sapin. Ce puits, creusé au voisinage d'une source ferrugineuse, renfermait de nombreux bracelets, des monnaies gauloises et romaines, des débris de poteries et aussi de petites statuettes en bois qui rappellent des poupées primitives. M. Marcellin Boudet en a tiré la déduction que les eaux de Coren étaient recueillies dans l'antiquité pour guérir les maladies de l'enfance ; c'est d'ailleurs de nos jours encore leur principale utilisation. Ces eaux sont très recherchées dans la région pour traiter les anémies.

Chaudesaigues.

Le bourg de *Chaudesaigues*, où coule un véritable torrent thermal à la température de 80°, doit ses titres de noblesse à M. Walckenaer (4) qui n'hésite pas à voir en lui les aquis calidis de la carte de Peutinger. Sans être aussi affirmatif, M. de Ribier du Châtelet (5) mentionne la découverte de piscines en ruine dans le sous-sol de cette intéressante station de la Margeride. Les fouilles que l'on a effectuées au voisinage de la fontaine du Par auraient mis en évidence un certain nombre de monnaies. Cependant, M. Felgères (6) s'élève énergiquement contre la conception d'un Chaudesaigues gallo-romain. Il fait remarquer que l'ancienne voie romaine de Toulouse à Lyon laissait ce bourg à l'écart, complètement perdu dans les gorges abruptes de la Truyère. Ce n'est point, nous dit-il, sur la découverte de piscines et de voûtes cimentées, de date fort ancienne, que l'on peut se baser pour affirmer le passage des Romains. A la vérité, il faut reconnaître que les fouilles de Chaudesaigues n'ont jamais été ni très profondes, ni très méthodiquement conduites.

(1) DE LAUNAY. — *Annales des mines*, 9^e série, t. VII. 1895.

(2) FILLIOUX. — *Les thermes d'Evaux*. — *Mémoires de la Soc. des sciences de la Creuse*, 1873, t. IV.

(3) MARCELLIN BOUDET. — *La source minérale gallo-romaine de Coren et son trésor*. *Bull. acad. des sciences de Clermont-Ferrand*, 1889.

(4) WALCKENAER. — *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, p. 324.

(5) DE RIBIER DU CHATELET. — *Dictionnaire historique et statistique du département du Cantal*, 1859.

(6) FELGÈRES. — *Histoire de la baronnie de Chaudesaigues*.

Ydes.

C'est sous une direction plus scientifique que le village d'*Ydes*, près de Saignes, a été exploré : en 1822, M. J.-B. de Ribier (1) y a découvert de nombreux débris de poteries, des silex, des médailles et divers objets. Il a même reconnu, dans une prairie connue sous le nom de *Pra-di-bagneras*, les fondations d'un vaste établissement thermal, qui comprenait plusieurs salles, des piscines pavées de ciment blanc et même des hypocaustes. Déjà, en 1818, on avait découvert au village voisin de Monjoux une curieuse lionne-fontaine en domite, qui ressemble étrangement à la louve du Mont-Dore et qui était, sans doute, destinée comme elle au rôle de griffon.

Des recherches plus récentes ont mis à jour, non loin de Saignes, un tronçon de voie romaine, que l'on s'accorde à rattacher à la grande artère provenant du Mont-Dore. (2)

Vic-sur-Cère.

Signalons enfin qu'à *Vic-sur-Cère* des fouilles effectuées au commencement du XVIII^e siècle par un médecin de Murat, M. de Boria, ont révélé de très nombreuses médailles portant l'effigie des Empereurs Auguste, Claude, Vespasien, Dioclétien et Maximin (3). Des vases antiques ont été également exhumés pendant les travaux de 1829.

Je clôture ici l'énumération des stations thermales d'Auvergne qui peuvent se réclamer de l'époque gallo-romaine. Je n'ai point cherché à être complet en donnant le détail des documents qui permettent d'écrire leur histoire ; les archivistes et les archéologues trouveront dans ce texte même les références bibliographiques qui serviront à compléter ma description.



Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des pratiques thermales associant la *sudation* à la *balnéation* et peut-être aussi à la *douche*, encore que les opinions soient très partagées sur ce point (4). La *cure de boisson* était, elle aussi, en honneur. Dans les captages de la source du puits carré à Vichy, on a trouvé des coupes en terre blanche, sobrement ornées d'une bande circulaire de couleur orangé : ce sont des tasses de buveurs. La tradition voulait qu'à la fin de la cure ces tasses fussent jetées dans la source pour traduire la reconnaissance du malade à la divinité.

(1) J.-B. DE RIBIER. — *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. VIII 1829.

(2) D^r DE RIBIER. — *Ydes ; son histoire, ses eaux minérales*, 1901.

(3) Vicomte DE MIRAMON FARGUES. — *Vic-sur-Cère et ses environs*, 1899.

(4) DAREMBERG et SAGLIO. — *Dictionnaire des antiquités*. V. Balneum.

Comme la cure de bains, la cure de boisson donnait lieu à des abus, dont Pline a fait sévèrement la critique : « C'est une erreur, écrit-il, que de se glorifier de boire beaucoup d'eau minérale. J'ai vu des gens gonflés à force d'en absorber une grande quantité ; leur peau était tellement tendue qu'elle recouvrait leurs bagues ; ils n'avaient pu rendre tout le liquide qu'ils avaient avalé. » Et Pline conclut, dans son ignorance du régime déchloruré : « On ne doit pas boire beaucoup d'eau sans prendre en même temps du sel. »

L'eau minérale n'était point toujours ingérée à la source ; certains documents laissent penser qu'elle était transportée à distance. Nous avons un symbole de cette exportation dans la belle coupe d'argent datant du II^e siècle qui a été découverte non pas en Auvergne, mais en Espagne, entre Santander et la mer : la coupe dite d'Otanez (1). Elle est dédiée à la nymphe Umeri ; celle-ci en occupe le centre, appuyée sur son urne d'où jaillit la fontaine ; un esclave recueille à ses pieds le précieux liquide ; un enfant en porte un verre à un vieillard. Un peu plus loin, un second esclave verse l'eau minérale dans un tonneau juché sur un char, que des bœufs traîneront à pas lents jusqu'à la ville voisine. Nous ne sommes pas encore à l'époque de l'embouteillage intensif, « à la chaîne », dont s'enorgueillissent nos grandes hydropoles modernes. (Planche IV).



Cependant, la cure thermale eût été bien imparfaite si *la cure religieuse* ne l'avait complétée (2). En venant implorer l'Apollon guérisseur, les Gallo-Romains ne manquaient pas d'apporter leurs prières à Mercure ; ils n'hésitaient pas à gravir le sommet du Puy-de-Dôme pour l'invoquer en son temple et ce pèlerinage n'était point sans leur donner les impressions profondes que nous pouvons, de nos jours, éprouver nous aussi.

Avant d'accéder au sommet lointain qui domine la plaine de la Limagne, retenant les regards plusieurs lieues à la ronde, il leur fallait traverser des terrains désolés, brûlés de lave, parsemés de « cheirs » et de genevriers, dans un cadre de pays lunaire. Puis, c'était l'ascension lente et pénible durant laquelle se dessinait à l'horizon, de plus en plus précise, la gigantesque chaîne des Puys, les quatre-vingts volcans, véritable vision de l'Olympe. Soudain, le spectacle incomparable de la mer de nuages s'offrait aux yeux émerveillés ; on arrivait au sommet ; le temple de Mercure (3) émergeait, inondé de soleil. Aujourd'hui, hélas, nous ne pouvons que contempler ses ruines, mesurer

(1) Voir le Magasin Pittoresque, *une station thermale dans l'antiquité*, 1876, p. 46.

(2) C. JULLIAN. — *Histoire de la Gaule*, t. VI, page 28 et suivantes.

(3) Paul MONCEAUX. — *Le grand temple du Puy de Dôme*. *Revue historique*, page 265. Paris, 1888.

ses gradins gigantesques, (1) calculer avec admiration la hauteur de ses colonnes et l'ampleur de ses chapiteaux. (Planche XVI).

C'était là, nous dit-on, au pied de cet observatoire, que se trouvait édifée la statue du Mercure arverne. Le Grec Zénodore (2) y avait travaillé dix années, la riche cité d'Augusto Nemetum ayant voulu offrir à son protecteur une œuvre d'une richesse inusitée. Ce labeur avait coûté 40 millions de sestérces, dont un million prélevé chaque année sur le budget municipal. Entre temps, Zénodore avait utilisé ses loisirs à copier des œuvres antiques et à ciseler pour le compte du gouverneur de la Province deux coupes imitées de Calamis, le contemporain de Phidias. La gloire du statuaire grec avait été consacrée par ces œuvres. Elle eut pour effet immédiat de provoquer en Néron un accès de jalousie furieuse : à peine le Mercure arverne arverne était-il terminé, que le tyran mandait d'urgence Zénodore à Rome, pour lui confier le soin d'édifier sa statue colossale.

Dans la vie religieuse de l'époque, Le Mont-Dore avait une grande part lui aussi. Son Panthéon était relié à l'établissement thermal par une double rangée de portiques débordant sur la place actuelle et sur les rues adjacentes.

M^{me} Marie Durand-Lefèvre (3) lui a consacré une très intéressante monographie, qui éclaire d'un jour nouveau la conception archéologique de nos stations thermales d'Auvergne. Elle a pu retrouver au Musée de Clermont des pierres provenant du Puy de Dôme, qui rappellent en tous points les vestiges prélevés sur les ruines du temple du Mont-Dore (4). Elle en a conclu que les deux temples étaient de la même époque et construits sans doute sous la même direction. A la vérité, on peut distinguer bien des origines dans les débris archéologiques du Mont-Dore : Voici un magnifique chapiteau composite avec ses feuilles d'acanthé, qui évoque une inspiration classique, grecque dans son essence ; il laisse entrevoir l'influence qu'exercè-

(1) AUDOLLENT. — *Fouilles du Puy de Dôme* (avec plan). Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1902, page 299.

AUDOLLENT. — *Le temple du Mercure Dumias. Auvergne Littéraire*, n° 32, juin-juillet, 1927.

(2) PLINE. — H. N. XXXVI, 4.

(3) Marie DURAND-LEFÈVRE. — *Les vestiges antiques et le culte des sources au Mont-Dore*. Imprimerie La Haute-Loire, Le Puy, 1926.

(4) Adrien BLANCHET. — *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*. Paris, 1913.

ESPERANDIEU. — *Recueil général des bas-reliefs et statues de la Gaule romaine*, tome II, p. 393-395, Paris 1907.

GREPPO. — *Loc. citato*.

Charles JALOUSTRE. — *Collection de documents historiques transcrits ou analysés pour servir d'histoire à l'Etablissement thermal du Mont-Dore*. (Bibliothèque de l'Université de Clermont-Ferrand).

rent sur la province arverne les collaborateurs de Zénodore. (Planche XIV).

Sur le même cliché figure une frise de date plus récente, d'inspiration chrétienne, si l'on en juge par le monogramme qui lui donne sa signature. Nous ne devons pas en être surpris, sachant que le temple païen du Mont-Dore a été le point de départ d'un culte que l'église a détourné de son but primitif, en l'orientant vers Saint-Pardoux (1).

Mais on peut retrouver bien d'autres inspirations dans l'architecture du Mont-Dore : les colonnes massives qui sont disposées dans son établissement actuel sont en harmonie avec ses fenêtres en plein cintre et sa lourde architecture romane. L'art romain décadent n'est-il pas la source de notre art régional ? Il y a plus : sur certains chapiteaux apparaissent des amours et des génies ailés ; le fût de certaines colonnes est recouvert de feuillages intriqués, décoration assez particulière aux thermes de Nérès et du Mont-Dore. Dans les soubassements sont disposés de petits caissons qui encadrent des corps humains munis de têtes d'animaux, des lapins, des oiseaux sacrés, l'oie et la chouette. Ailleurs, on aperçoit en relief des enfants qui portent sur leur tête une corbeille de fruits. De cette ornementation si disparate, M^{me} Marie Durand-Lefèvre conclut à l'importation d'un culte d'origine asiatique. Ce que l'on peut affirmer en toute certitude, c'est que le temple du Mont-Dore est un rare exemple de monument de transition, au point de vue artistique aussi bien qu'au point de vue religieux. (Planche XV).

La déchéance éclate manifestement lorsqu'on passe en revue les pierres taillées qui sont disséminées çà et là dans l'établissement actuel : ce sont les œuvres d'artisans rustiques qui travaillèrent sans doute vers le v^e ou vi^e siècle de notre ère et que Bouillet a illustrés par d'excellents dessins. Nous y voyons le vieux romain et l'homme au collier de barbe voisiner avec la louve classique, l'aigle et les fragments équestres. On ne saurait comparer ces manifestations décadentes aux admirables témoins de l'art hellénique que les thermes de l'empereur Hadrien conservent dans toute leur pureté.

Le Panthéon du Mont-Dore et le temple du Puy de Dôme n'étaient point les seuls sanctuaires de l'époque. Dans toutes les stations thermales d'Auvergne, une ou plusieurs divinités étaient ado-

(1) LACOUR. — *Souvenirs pittoresques du Mont-Dore*, Bordeaux, 1830. (Bibliothèque de Clermont-Ferrand).

MONNET et MOSNIER. — *Les bains du Mont-Dore en 1786*. Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand, t. XXIX, 1887.

MONAT. — *Revue archéologique* 1875, t. I, page 30 et t. II, page 359.

RAULIN. — *Vues d'Auvergne, dessinées d'après nature*. Bibliographie et texte, 1819.

rées (1). Apollon était le dieu guérisseur, le grand dispensateur de la santé et de la vie, déjà connu des Gaulois sous le nom de Belenus. Il ne semble pas cependant qu'en Auvergne ce dieu ait joui d'une grande popularité.

Le Mont-Dore célébrait Mercure et Hercule, accessoirement le dieu Sylvain. A Vichy, sur une lamelle d'argent votive en forme de feuille d'arbre, on lit le nom de Jupiter et celui du dieu Phrygien Sabatius (2), dont le culte avait été introduit à Rome sous le bas empire. Diane avait sa statue à Nérès (3) et des ex-voto à Vichy ; sur un anneau de bronze trouvé dans cette ville, son nom figure entrelacé avec des feuilles de lierre.

Mais c'est surtout à Vénus que Vichy rendait hommage, si l'on en juge par le nombre considérable de statuettes qui représentent l'image de cette divinité.

Aux côtés des dieux classiques de l'Olympe (4), prenaient place toute une série de personnages de second plan : la déesse Epona (5), par exemple, l'une des rares divinités gauloises qui aient eu la faveur d'être introduites dans le Panthéon romain. Il est vrai que l'utilité d'Epona était incontestable : c'était elle qui protégeait les chars et les cavaliers. Elle tenait dans la mythologie de l'époque un rôle sensiblement comparable à celui que nous faisons jouer de nos jours au bienheureux saint Christophe qui protège, comme chacun le sait, les chauffeurs et les automobiles.

Tout en rendant hommage à la déesse Epona, les bas-reliefs de Nérès évoquent la divinité de l'Abondance qui porte sa corne dans la main gauche. (Planche XIX).

N'oublions pas non plus *les génies locaux* que l'on venait invoquer chez eux, dans leurs sources : le dieu Borvo, qui présidait aux destinées de Bourbon-l'Archambault et de Bourbon-Lancy et qu'accompagnait généralement la déesse Damona. Une pierre rugueuse de Nérès nous donne l'image de cette déesse. Nous lui préférons la forme plus gracieuse de la divinité nérésienne que symbolise une nymphe accompagnée de trois petits génies ; l'un d'eux, juché sur son épaule, décore sa coiffure. C'est surtout le dieu Nemerio (6) que Nérès invoquait, tandis qu'Evau devait son nom au dieu Iva-hus. (Planches XVIII et VII).

(1) S. REINACH. — *Cultes, mythes et religions*.

RODET. — *Le culte des sources thermales à l'époque gallo-romaine*, page 50.

(2) HÉRON DE VILLEFOSSE. — *Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1883, page 263.

(3) BARAILON. — *Loc. cit.*, 1806.

FORICHON. — *Loc. cit.*, 1859.

ESMONNOT. — *Recherches sur les monuments de Nérès*.

(4) TOUTAIN. — *Les cultes païens dans l'Empire romain*, t. III, 230 à 381.

(5) J. REINACH. — *Nouvelles Epona*. *Revue archéologique*, 1895-98-99, 1902.

(6) H. DE VILLEFOSSE. — *Soc. des Antiquaires de France*, séance du 20 juin 1900.



A la fin de la cure, les fidèles ne manquaient jamais de traduire leur reconnaissance à la divinité qui les avait protégés. Ils lui élevaient *des stèles* et plaçaient dans son temple des *plaques votives*. Pline (1) le constate avec une indulgence charmante, dans une lettre à un ami : « Vous pourrez lire et étudier dans ces temples une infinité d'inscriptions gravées sur toutes les colonnes par toutes sortes de gens, en l'honneur de la fontaine et de la divinité. Vous louerez les unes, vous vous moquerez des autres, ou plutôt, selon que je connais votre bonté naturelle, vous ne vous moquerez ni des unes ni des autres. »

Autour des plaques votives étaient groupés des fragments de torses et de membres rappelant la paralysie ou la fracture qui avait été guérie ; les *lapidices* avaient la délicate mission de graver sur ces membres de pierre la dédicace lettrée ou naïve qui convenait exactement à la divinité et au malade reconnaissant.

Le mode d'offrande le plus répandu consistait à jeter dans la source ou dans les piscines des *pièces de monnaie*. Nérus fournit, à cet égard, une très riche documentation. Nous y trouvons des figures gauloises nettement reconnaissables à leurs casques et à leurs belles moustaches ; des pièces romaines frappées en l'honneur de la paix d'Auguste, ou représentant des aigles ; une longue série d'empereurs dont l'effigie est particulièrement précieuse pour fixer approximativement les périodes florissantes de la station thermale. Plusieurs de ces médailles sont consacrées aux Augusta et en particulier à Faustine, la femme de Marc Aurèle, l'une des rares impératrices qui ait connu les honneurs de l'apothéose. (Planche XVII).

Dans le modeste village de Coren, 149 monnaies de cuivre ont été découvertes sous une cuve en bois qui servait au captage des sources. Au Mont-Dore, une quarantaine de médailles ont été extraites de la grande piscine.

Les Nymphes thermales n'étaient point seules à recevoir des offrandes monnayées ; les ministres de leur culte ne dédaignaient pas de les recueillir à leur place. On peut en juger par le buste du jeune Apollon qui a été découvert à Vichy et qui repose sur un véritable tronc où les fidèles pouvaient verser leur offrande (2). Ailleurs, la tire-lire manquait complètement d'élégance : c'était une simple boîte perforée d'un orifice.

Non moins curieuses sont les *statuettes en terre cuite* (3) qu'il était d'usage de jeter dans les sources ou de déposer dans les temples. Vichy était le grand centre de leur fabrication, non loin de Saint-

(1) PLINE. — *Epist.*, lib. VIII, op. VIII.

(2) DE LONGPÉRIER. — *Recherches sur les récipients monétaires*. Revue archéologique 1868-1869.

(3) BLANCHET. — *Etudes sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, 1891.

Rémy (1), de Lezoux, de Toulon-sur-Allier. Un grand nombre de ces figurines sont conservées avec leurs moules au Musée de Moulins. (2). Elles sont très reconnaissables grâce à leur argile blanche particulièrement dure (3). La Vénus Anadyomène, tordant ses cheveux au sortir du bain, est fréquemment choisie pour personnifier la déesse protectrice des sources. Elle voisine avec la Vénus pudique et avec la Vénus à la pomme. Parfois la divinité occupe un petit temple encadré de portiques. Ces édifices, qui évoquent les autels laraires, figurent en grande abondance parmi les documents archéologiques de la région bourbonnaise. (Planche IX).

Après les Vénus, les figures que l'on rencontre le plus souvent sont les déesses-mères, les ancêtres de nos fées et de nos dames du moyen-âge. Elles sont assises dans un fauteuil, tenant dans chaque bras un enfant qu'elles allaitent. Les étagères du Musée de Moulins sont garnies de ces génies tutélaires qui proviennent des fouilles de Vichy, de Nérès ou encore de Bourbon. (Planche XXI).

Un autre type de représentation nous est fourni par les bustes et les têtes d'enfants, dont le plus curieux est, sans conteste, le buste de Nérès. Cette figurine a un aspect voltairien par ses traits de jeune vieillard, ironique et railleur. D'autres objets ont une valeur artistique plus contestable : ce sont les poupées mal équarries, taillées dans le bois, que l'on a découvertes à Coren (4). Ce sont aussi des personnages d'aspect démoniaque, des vieilles femmes, des acteurs, des prêtres sacrificants. (Planches XX et XXII).

L'offrande n'avait point toujours figure humaine. On a retrouvé dans les sources *des représentations d'animaux*. Vous pourrez contempler au Musée de Moulins des têtes de singes, de loups, de chacals et de chiens, des bustes de bœufs ou de chevaux qui évoquent les images grimaçantes dont sont ornées les gargouilles de nos cathédrales gothiques. Nous pouvons en déduire que tous ces objets sont de date relativement récente dans l'histoire thermale du Bourbonnais. La vase des fontaines renfermait encore des *bracelets, des bagues et des anneaux*. On a retrouvé au Mont-Dore un anneau et des chaînettes, dont chacune des entailles représentait un faune ; à Coren, huit bracelets ronds d'enfant en fils de laiton et de cuivre extrêmement ténus ; à Evaux, trois patères en cuivre. Vichy peut faire mention de curieux anneaux de bronze qui sont déposés actuellement au Musée de Lyon et d'une série de feuilles d'argent (5) portant une inscription votive

(1) DÉCHELETTE. — *L'officine de Saint-Remy*. Revue archéologique, janvier-juin 1901.

(2) TUDOT. — *Les collections de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois*. Rollin, 12, rue Vivienne, Paris, 1860.

(3) POTTIER. — *Les statuettes en terre cuite dans l'antiquité*, 1890.

(4) Marcellin BOUDET. — Bull. acad. des sciences de Clermont, 1889.

(5) ROSSIGNOL et BERTRAND. — *Notice sur les découvertes faites à Vichy et en particulier sur les bractéoles votives d'argent*. Bull. soc. d'Emulation de l'Allier, t. XVIII.

en l'honneur de Jupiter Sabatius. Ces dernières sont conservées au Musée de Saint-Germain ; l'une d'elles représente le buste de Phébé ; une autre, celui de Vénus, une troisième celui de Junon. Le Musée de Lyon doit également à Vichy deux lourds anneaux en bronze d'un diamètre intérieur de 11 cm., dont le poids dépassait 2 kilogrammes.

Il arrivait aussi que les Parques cruelles ne permettaient pas au malheureux baigneur de traduire sa reconnaissance à la divinité thermale ; au lieu d'élever un autel aux nymphes, le Gallo-Romain devait se contenter de *la stèle funéraire* que l'on dressait en son honneur. Telle fut la destinée du regretté Lucius Equester, soldat de la garnison de Lyon, qui eut la bonne fortune de mourir à Vichy et de rentrer ainsi dans l'histoire de nos stations thermales. Ce fut également aux *aquis calidis* que termina ses jours un citoyen d'Arles dont le nom est à jamais gravé sur la pierre.

Je ne voudrais point terminer cette conférence sur une note funèbre, d'autant que pendant les vingt-un jours de la cure — vingt-un jours, c'est le chiffre fatidique donné par Hérodote — la vie thermale se poursuivait avec des agréments multiples. Les amateurs de jeux sanglants pouvaient contempler dans les arènes de Nérès des combats de fauves ou de gladiateurs et des courses de chars ; les baigneurs de mœurs plus paisibles savaient se contenter d'interroger le sort en jetant les dés ; les élégantes se promenaient sous les portiques qui entouraient les thermes et où étaient déjà groupés de nombreux magasins fort bien achalandés : les superbes poteries de Nérès en témoignent. (1). (Planches XXIII et XXIV).

Nos stations d'Auvergne ont-elles connu toutes les joies mondaines que les censeurs de l'époque réprochèrent si sévèrement en décrivant les mœurs de leurs sœurs latines ? Ce n'est pas à propos des *aquis calidis* ou des *aquæ næri* que Sénèque a prononcé son apostrophe véhémement : « Baïes, c'est la retraite du vice ! » — « A Baïes on retrouve la vie, écrit Ovide, mais on y perd le cœur ». Evidemment Ovide eût préféré envoyer à Chaudesaigues la charmante Corinne. Nous le regretterons avec lui pour l'agrément de nos eaux.



Et ici tombe un grand voile, le voile pudique du moyen âge : « Dix siècles sans un bain ? »

Comment expliquer la disparition de ces villes florissantes, qui vers l'an 5 ou 600 de notre ère ont été brusquement rayées de la civilisation ? Bien des facteurs intervinrent, sans doute, pour justifier leur ruine : il y eut l'injure du temps ; il y eut surtout l'injure des hommes. L'injure du temps ressort sans conteste des fouilles si curieuses que M. de Ribier a dirigées dans les plaines de Saignes. Il semble

(1) PROU. — *Catalogue du Musée de Nérès*, 1930

que vers l'an 500 une véritable inondation diluvienne ait recouvert de sable et de gravier les vestiges gallo-romains de la station thermale de Ydes. Nous avons vu également qu'au Mont-Dore les piscines gauloises avaient été complètement enfouies par un éboulement de la montagne plusieurs siècles avant l'arrivée des Romains.

Il y eut aussi l'injure des hommes, et en particulier celle des Alamans (1), qui, vers l'an 257, sous la conduite de leur roi Chrocus, gagnèrent l'Italie en traversant la Gaule du Nord au Sud. Vers l'an 475, l'Auvergne eut à souffrir de l'invasion des Goths, dont Sidoine Apollinaire a transmis le souvenir. On attribue à ces barbares les ruines du temple du Puy-de-Dôme et du Panthéon du Mont-Dore (2) ; Forillon relate qu'à Nérès l'établissement thermal fut reconstruit à deux reprises sur les débris d'un premier édifice sans qu'on eût pris le soin d'enlever les marbres et les colonnes qui avaient été renversés.

Le Christianisme, lui aussi, joua un rôle destructeur. On nous représente saint Martin (3), le regard brillant de fièvre, la tunique déchirée, une torche à la main, conduisant à l'assaut des temples une véritable croisade rustique. Il est possible qu'en suivant ses pas, les petits-fils des soldats de Clovis aient été heureux de reprendre sur les vases païens la revanche du vase de Soissons. J'aime à penser que le Christianisme est intervenu indirectement dans cette œuvre de destruction : en modifiant les mœurs de l'époque, en transformant de fond en comble la vie sociale et la vie privée, la religion nouvelle fit tomber les temples en désuétude ; abandonnées de la foi populaire, privées de leurs adorateurs, nos stations thermales subirent dès lors sans résistance les ravages du temps et l'injure des barbares..., qui n'étaient point toujours des Goths ou des Alamans.



Nos nymphes thermales ont-elles survécu à la disparition de leurs temples ? Vous le penserez certainement avec moi en évoquant nos pittoresques pèlerinages d'Auvergne perdus dans les montagnes, sur les flancs du Mont Dore ou sur les hauts plateaux cantaliens : Vassivière, la Font-Sainte, Lescure, où la Vierge reçoit périodiquement l'hommage des bergers. Vous le savez comme moi, les dévotions seraient bien imparfaites si, après s'être prosternés devant l'autel, les pèlerins n'allaient point tremper leurs lèvres dans la source maintes fois millénaire, non loin de la chapelle récemment édifiée. Et la Vierge sourit à la Naiade. Il semble que par des transitions insensibles l'Eglise ait progressivement adapté et transformé le culte païen et je n'en veux pour preuve que le culte de Saint-Pardoux (4) au Mont-Dore. Saint-

(1) Grégoire DE TOURS. — Histoire ecclésiastique des Francs, liv. II. II.

(2) LEDRU. — Mémoires acad. des sciences de Clermont, nouvelle série, t. X, 1868, page 329.

(3) DE BROGLIE. — *L'Eglise et l'Empire romain*.

(4) ANBAYSLE. — *Officine de Saint-Pardoux*. Guéret 1635.

COUDERT DE LA VILATE. — *Saint-Pardoux*. Guéret 1853.

Pardoux-les-Bains — c'était le nom de l'ancienne station thermale, — Saint-Pardoux vers le x^e siècle guérissait les paralytiques qui, quelque cent ans auparavant, faisaient retentir de leurs plaintes les voûtes du Panthéon romain.

Mais hélas ! tandis que dans nos montagnes, le culte de la Source conserve encore le caractère mystique et les traditions du passé, il n'en est plus ainsi dans nos grandes hydrocoles modernes où, sans le moindre émoi, une foule irrévérencieuse et bigarrée se presse autour des vasques que l'eau remplit en bouillonnant.

Déplorons-le et écoutons les plaintes de la Naiade, à l'heure où le silence des étoiles descend sur la ville endormie. De la source qui murmure, nos Poètes entendront s'élever une prière arverne montant vers l'Acropole où le Mercure dumias règne encore en son Temple. « O Mercure, dira la voix de la Naiade, toi qui entre tous les dieux protèges le commerce et l'industrie des hommes, contemple l'œuvre de ces mortels insensés. Ils ont détruit les bois couronnés de gui qui entouraient mes sources et où ils ne s'aventuraient jadis qu'en tremblant. Ils ont fait taire la flûte de Pan et le chant des oiseaux, et à la place de mes temples à jamais profanés, ils ont édifié des demeures étranges qu'ils décorent du nom de palace et de building et où ils se livrent à des contorsions, au son d'une musique barbare que des hommes noirs ont importée. »

Et Mercure, entendant cette prière, garde le silence, car il songe tristement, lui aussi, que les trompettes romaines ne viennent plus l'acclamer en son temple et qu'il n'entend que le klaxon de son voisin, le garagiste d'automobiles.

Si vous voulez découvrir notre nymphe thermale, c'est ailleurs qu'il vous faut aujourd'hui la chercher ; vous la trouverez dans ces abris modestes que l'on désigne ironiquement du nom de « temples de la Science », sans doute pour souligner que dans ces temples, on ne rencontre aucune monnaie gauloise ou romaine. C'est là que la Nympe a élu domicile. Elle stimule l'activité des chercheurs ; elle contribue à l'édification de ces belles formules chimiques qui ornent les étiquettes de nos bouteilles d'eau minérale ; elle se prête volontiers aux mystères de la radio-activité et chaque jour, sous l'œil émerveillé de ses admirateurs, elle réalise le geste de la belle statue qui orne le péristyle de notre Faculté de Médecine, le geste de la Nature se dévoilant devant la Science.

Mais rassurez-vous, notre nymphe thermale ne se dévoilera jamais complètement devant la Science. C'est une Femme qui a la sagesse et la prudence auvergnates. Elle sait que pour plaire la femme doit conserver son mystère et ne pas trop se dévoiler.

Et je termine ici, mes Chers Compatriotes, cette évocation d'une période heureuse de notre histoire, qui fait le plus grand honneur aux Gaulois vaincus et aux Romains vainqueurs, à ces deux peuples avides de plaisirs et de jeux comme ils avaient été avides de combats, et qui surent mettre en harmonie, durant trois siècles de paix, la splendeur de la Foi et le culte de la Beauté.

IMPRIMERIE
GÉNÉRALE
2, Cours Sablon
: Clermont-Fd :